



## CONTRAT D'ENGAGEMENT PANIER D'ADELES SAISON 2021-2022

Ce **contrat d'engagement entre vous-même et l'Association Terre d'ADELES** stipule que :

- 1) Vous bénéficiez d'un panier de légumes pendant toute la saison, **d'avril 2021 à février 2022**. Leur paiement est déposé à l'engagement et encaissé au rythme de votre choix 1 chèque, 6 chèques ou 10 chèques.
- 2) Le **prix du panier** (suivant la formule choisie) **est un prix moyen** calculé sur une base annuelle : selon la saison, votre panier sera plus ou moins volumineux et lourd.
- 3) Dans votre panier vous recevrez des légumes de saison frais et naturels, plus des aromatiques, mais pas de fruits.
- 4) Vous vous engagez à **venir chercher votre panier entre 18h et 19h30 le vendredi soir** au jardin ou dans une salle municipale selon la saison.
- 5) Vous vous organisez, en cas d'empêchement, pour qu'une personne vienne le chercher à votre place et vous en aviserez Martine (06 09 07 42 43). **Aucun panier ne sera remboursé ni mis de côté** et, si nous n'avons pas d'autre instruction de votre part, nous échangerons à la fin de la distribution vos légumes « oubliés » en *fraises* au SEL-Service. cf. article 10 de la charte du SEL d'ADELES, dans votre carnet.
- 6) Vous viendrez aider à distribuer les paniers **trois fois** pendant la saison, aux dates fixées lors de votre engagement. **La permanence de distribution est de 17h30 à 19h30 le vendredi.**
- 7) Si vous choisissez une formule « *avec participation* », vous participerez aux chantiers de jardinage collectif, récolte, préparation de paniers, pour atteindre votre engagement en *heures/fraises*, aux dates fixées ensemble. **Si vous n'honorez pas votre engagement en heures, une compensation en euros vous sera demandée.**
- 8) Après chaque chantier, vous émarginerez dans le cabanon bleu la feuille « heures de coup de main au jardin » avant de quitter le jardin pour permettre de suivre l'évolution de votre engagement en heures.  
*Attention, l'horaire des chantiers peut varier en fonction des conditions climatiques et des saisons. Lisez « les Potins » hebdomadaires dans votre boîte courriel et consultez l'agenda sur le site de Terre d'ADELES <http://terredadeles.org/wiki>*  
*N.B.: Dès votre engagement en heures atteint, vous marquerez les « heures sup » dans votre petit carnet d'adhérent, en fraises (une heure = 60 fraises). Ces heures enregistrées dans le cahier SEL de l'association par un responsable vous permettront de bénéficier pleinement du SEL d'ADELES pour vos échanges en fraises.*

### **L'association Terre d'ADELES, à son tour, s'engage à**

- 1) vous fournir chaque semaine\* **du vendredi 19 avril 2021 au vendredi 11 février 2022** un beau panier de légumes et aromatiques frais\*\* issus à 50 % du potager associatif du Jardin d'ADELES à Pessac et à 50 % de la ferme de Julien Pesci, maraîcher bio à Saint-Sève.  
*\* pas de livraison les 24/12/21 ni le 31/01/22 pendant les vacances de Noël où le jardin sera fermé.*  
*\*\* cf. liste en annexe*
- 2) organiser des chantiers collectifs encadrés de jardinage, des ateliers pédagogiques et des formations pendant toute l'année (mardi, mercredi, vendredi, certains samedis et les dimanches d'ADELES) selon un calendrier pré-établi disponible sur le site de Terre d'ADELES (« *Du côté du Jardin* ») et affiché au jardin sur le cabanon et le panneau d'affichage.
- 3) vous informer en début de chaque semaine de la vie du Jardin d'ADELES et des besoins d'aide au potager, grâce aux « Potins » reçus par courriel sur la liste de diffusion de l'association.  
*Si vous ne recevez pas les « Potins », c'est que vous n'êtes pas encore inscrit·e sur la liste de diffusion : écrivez à [secretaire@terredadeles.org](mailto:secretaire@terredadeles.org) pour demander cette inscription.*
- 4) valoriser en *fraises* du SEL toute heure de coup de main solidaire au-delà des heures dues dans votre contrat Panier. Le SEL-Service vous permet d'échanger en *fraises* les denrées périssables qui peuvent rester à la fin de la distribution du vendredi (paniers et AMAP).

La coordination paniers de Terre d'ADELES  
Martine Bourgelas Tél. 06 09 07 42 43  
Léa Yauner Tél. 07 70 84 10 15

L'adhérent·e :

**Vos questions aux coordonnatrices :**

[coord.paniers@listes.terredadeles.org](mailto:coord.paniers@listes.terredadeles.org)

**Vos échanges de paniers en été et vos recettes à partager :**

[paniers@listes.terredadeles.org](mailto:paniers@listes.terredadeles.org)